

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 13952
Numéro SIREN : 428 610 208
Nom ou dénomination : C.E.S.G SAS - CONSULTANTS EUROPEENS EN SECURITE
GENERALE

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2022 sous le numéro de dépôt 117708



C.E.S.G. – CONSULTANTS EUROPEENS EN SECURITE GENERALE

Siège social : 21 rue de la Boétie – 75 008 Paris

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 272 630 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

C.E.S.G. – CONSULTANTS EUROPEENS EN SECURITE GENERALE

Siège social : 21 rue de la Boétie – 75 008 Paris

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 272 630 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société C.E.S.G. – CONSULTANTS EUROPEENS EN SECURITE GENERALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 juin 2022

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, consisting of several large, overlapping loops and a final horizontal stroke.

Stéphane MARIE
Associé

BILAN ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeurs au 31/12/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	26 223	26 223		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	397 317	264 655	132 662	52 423
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				828
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	73 641		73 641	71 478
TOTAL (I)	497 181	290 878	206 303	124 729
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	11 836 172	106 864	11 729 309	9 652 408
Autres créances (3)	2 800 418		2 800 418	1 268 617
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 919		9 919	13 133
Charges constatées d'avance (3)	66 874		66 874	79 970
TOTAL (II)	14 713 384	106 864	14 606 520	11 014 128
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)	286		286	
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	15 210 851	397 742	14 813 110	11 138 857
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 272 630)	272 630	272 630
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7	7
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	27 263	27 263
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 147 888	1 225 230
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	289 210	-77 342
SITUATION NETTE	1 736 998	1 447 788
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 736 998	1 447 788
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	216 350	157 767
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	216 350	157 767
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 368	13 069
Emprunts et dettes financières diverses (3)	168 105	94
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 228 582	2 054 178
Dettes fiscales et sociales	9 192 432	7 389 142
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	259 276	76 821
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	12 859 762	9 533 303
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	14 813 110	11 138 857
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	12 859 762	9 533 303
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	9 478	11 389
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	3 486		3 486	
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	45 281 789	33 769 140	11 512 649	34
<i>dont à l'exportation :</i>	31 930			
Montant net du chiffre d'affaires	45 285 275	33 769 140	11 516 135	34
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	5 333		5 333	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	92 993	479 017	-386 025	-81
Autres produits	1 211	5 945	-4 734	-80
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	45 384 812	34 254 103	11 130 710	32
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	12 733 300	6 816 814	5 916 486	87
Impôts, taxes et versements assimilés	1 003 853	1 142 302	-138 449	-12
Salaires et traitements	24 554 095	20 910 053	3 644 042	17
Charges sociales	6 091 603	5 273 020	818 583	16
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	39 127	32 371	6 756	21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	93 212	6 086	87 126	
Dotations aux provisions	145 706	71 983	73 723	102
Autres charges	77 398	52 015	25 383	49
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	44 738 295	34 304 644	10 433 651	30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	646 517	-50 541	697 059	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 027	1 234	3 793	307
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change		30	-30	-100
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	5 027	1 264	3 763	298
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	286		286	
Intérêts et charges assimilées (4)	80	9 960	-9 880	-99
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	366	9 960	-9 594	-96
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	4 661	-8 696	13 357	154
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	651 178	-59 237	710 415	
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	37 284		37 284	
Sur opérations en capital		167	-167	-100
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	37 284	167	37 117	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	57 120	18 271	38 849	213
Sur opérations en capital	45 628		45 628	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	102 748	18 271	84 477	462
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-65 464	-18 105	-47 359	-262
Participation des salariés aux résultats (IX)	130 368		130 368	
Impôt sur les bénéfices (X)	166 136		166 136	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	45 427 123	34 255 533	11 171 590	33
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	45 137 913	34 332 875	10 805 038	31
Bénéfice ou Perte	289 210	-77 342	366 552	474
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 026	1 234		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	80	9 835		

004669 - S.A.S C.E.S.G.

ANNEXE COMPTABLE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 14 813 109.83 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 289 210.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Impact de la pandémie du Covid-19 sur l'activité de la Société durant l'exercice 2021

-Les effets de l'épidémie de Covid-19, qui a débuté au cours de l'année 2020, se sont poursuivis au cours de l'année 2021. L'événement Covid-19 et ses conséquences sur la situation financière, le patrimoine et le résultat, constituent un fait pertinent (PCG art. 810-1) qui doit être mis en évidence dans les comptes annuels, les comptes consolidés et les comptes et situation intermédiaires volontaires ou obligatoires depuis le 1er janvier 2020. L'approche retenue pour la mise en évidence des impacts du Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat présentés ci-avant est l'approche d'ensemble.

La pandémie Covid-19 et les mesures prises en réponse à sa propagation ont continué d'impacter une partie de nos activités en 2021. Parmi les mesures qui ont affecté nos activités :

- les protocoles sanitaires mis en œuvre par le gouvernement à la suite des différentes vagues de variant du Covid-19 ayant été constatées au cours de l'année 2021,
- la poursuite des restrictions aux voyages et la contraction du trafic aérien sur le plan international,
- le maintien de jauges d'accueil dans les bureaux tertiaires et lieux d'accueil événementiels,
- l'incitation par les gouvernements au recours au télétravail.

Ces restrictions se sont concrétisées au niveau du Groupe FINANCIERE MINH-CAM par un niveau de chiffre d'affaires toujours en baisse par rapport à l'année 2019 (Pré-COVID) et la poursuite de la mise en activité partielle des équipes.

En dépit de cette conjoncture défavorable, la SAS C.E.S.G-CONSULTANTS EUROPEENS EN SECURITE GENERALE, filiale spécialisée dans le conseil, la stratégie et le service opérationnel en matière de sûreté générale, est parvenue à accroître par rapport aux précédents exercices, le niveau de son chiffre d'affaires et celui de son résultat.

La Société a pris l'ensemble des mesures nécessaires afin de limiter l'impact financier de cette crise et assurer avec le soutien du Groupe FINANCIERE MINH-CAM la continuité de son exploitation. Sur l'exercice, la Société a poursuivi un pilotage serré de ses dépenses et a bénéficié du soutien des mesures gouvernementales mises en place depuis le début de la crise, notamment par le biais de programmes d'activité partielle et/ou l'obtention d'aides à l'activité.

La direction estime que la Société dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités et qu'il n'y a pas d'incertitudes importantes quant à la capacité de la Société à poursuivre ses activités de manière autonome ni quant au Groupe de soutenir son développement.

- Depuis le 01/01/2018, la SAS C.E.S.G - CONSULTANTS EUROPEENS EN SECURITE GENERALE est incluse au sein d'un groupe d'intégration fiscale ayant été constitué par la société holding dudit groupe, la SAS FINANCIERE MINH-CAM.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Outre cette société mère et sa filiale, la SA SOFINORD, ce groupe d'intégration réunit au 31/12/2021 les sous-filiales suivantes :

- 11 sociétés filiales rattachées au sein de la structure ARMONIA, holding opérationnelle du Groupe dans le domaine de l'Accueil et du Facility management,
- 6 sociétés filiales rattachées à la SA SOFINORD, regroupant l'ensemble des activités d'intérim et de prestations de services dans le domaine de la mode, de la beauté et du retail, ainsi que la SAS AERIA AIRPORT SERVICES, spécialisée dans l'accueil en milieu aéroportuaire,
- 9 sociétés filiales, incluant la SAS C.E.S.G, regroupant l'ensemble des activités du Groupe liées à la sécurité générale et à la sûreté dans les secteurs aéroportuaires et de l'aviation,
- 2 sociétés filiales, les SAS STEAM'O et TERTI'O spécialisées dans le domaine du facility management et de la maintenance multi technique, rattachées à la SA SOFINORD et intégrées à compter de l'exercice 2021,

Soit, un groupe fiscal composé de 30 sociétés au 31/12/2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées dans la présente Annexe les informations significatives.

Sauf mention, les montants exprimés sont en euros.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Art L.123-12 à L.123-28), des règlements de l'ANC relatifs au plan comptable général, à la dépréciation des actifs et aux changements comptables (ANC 18-01 du 20/04/2018).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou d'usage prévue :

- Concessions, logiciels et brevets : 1 an

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements versés sont évalués à leur valeur nominale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente Annexe.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	26 223		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
		Instal. géné., agencts & aménagts divers	13 204		33 772
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	105 435		47 799
		Matériel de bureau & info., mobilier	289 475		38 072
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes			828		
		TOTAL III	408 942		119 643
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			71 478	2 163
		TOTAL IV	71 478		2 163
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			506 644		121 806

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			26 223	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
		Ins. gal. agen. amé. div.		7 693	39 283	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		34 995	118 239	
		Mat.bureau, info., mob.		87 753	239 794	
	Emballages récup. div.					
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes			828			
		TOTAL III	828	130 441	397 317	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				73 641	
		TOTAL IV			73 641	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			828	130 441	497 181	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles		26 223			26 223
TOTAL		26 223			26 223
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	8 241	1 971	7 417	2 795
	Matériel de transport	86 060	16 369	34 995	67 434
corporelles	Mat. bureau et informatique, mob.	261 391	20 788	87 753	194 426
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		355 692	39 127	130 165	264 655
TOTAL GENERAL		381 915	39 127	130 165	290 878

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	13 652	93 212		106 864
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	13 652	93 212		106 864

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Néant au 31/12/2021.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	157 767	145 706	87 409		216 064
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change		286			286
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	157 767	145 992	87 409		216 350
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		238 918	87 409		
financières		286			
exceptionnelles					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	73 641		73 641
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	11 836 172	11 836 172	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés	185	185	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59	59	
	Etat & autres coll. publiques	465 056	465 056	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 273 066	2 273 066	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	62 052	62 052		
Charges constatées d'avance	66 874	66 874		
TOTAUX		14 777 106	14 703 465	73 641
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SAS ICTS EUROPE , SIRET : 82163344300022
ROISSYPOLE- Immeuble LE DOME, 4 Rue de la HAYE, ROISSY CDG.
93290 TREMBLAY EN FRANCE.

Détentrice d'une participation indirecte à hauteur de 100% dans le capital de la SAS C.E.S.G.

N.B : La SAS ICTS EUROPE est elle même incluse au sein de la consolidation opérée au niveau de la société Mère de l'ensemble du Groupe, la SAS FINANCIERE MINH-CAM, par l'intermédiaire de la société SOFINORD SA, filiale de FINANCIERE MINH-CAM.

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	383 848	
Autres créances	2 316 331	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	2 700 179	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	168 105	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	950 048	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes	1 118 153	
Chiffre d'affaires	1 127 247	
Produits		
Autres produits financiers	5 027	
Charges		
Charges financières	80	
Autres		
Autres achats et charges externes	1 932 846	
Autres charges	36 256	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	66 874
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	66 874

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	122 708
Autres créances	4 977
Disponibilités	
TOTAL	127 685

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	27 263.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	27 263.00	10.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)		
Report à nouveau de l'exercice précédent		1 225 230
Résultat de l'exercice précédent		-77 342
Prélèvements sur les réserves		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		1 147 888
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		1 147 888
TOTAL DES AFFECTATIONS		1 147 888

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	272 630			272 630
Primes liées au capital social	7			7
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	27 263			27 263
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	1 225 230	-77 342		1 147 888
Résultat de l'exercice	-77 342	289 210	-77 342	289 210
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 447 788	211 868	-77 342	1 736 998

004669 - S.A.S C.E.S.G.
**ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE
 FUTURE D'IMPÔT**

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

La situation fiscale latente au 31/12/2021 compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 25 % fait ressortir une créance future d'impôt d'un montant de 68 304 euros.

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés				130 368		130 368
- contribution sociale de solidarité		23 456	23 456	38 950		38 950
- autres		86 495	86 495	103 612		103 612
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres				286		286
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL		109 951	109 951	273 216		273 216
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER (1)						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine		11 368	11 368		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 228 582	3 228 582		
Personnel & comptes rattachés		4 192 920	4 192 920		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		2 274 483	2 274 483		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée		2 605 571	2 605 571		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		119 458	119 458		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		168 105	168 105		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		259 276	259 276		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		12 859 762	12 859 762		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 890
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	778 654
Dettes fiscales et sociales	3 614 524
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	120 000
TOTAL DES CHARGES À PAYER	4 515 068

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0.87 %

Table de mortalité I.N.E.D.

Départ volontaire à 65 ans

Taux de turn over

Rotation du personnel: Moyenne

L'indemnité de départ en retraite calculée à la date du 30/11/2021 s'élève à 933 230 euros.(Charges fiscales et sociales incluses).

Les engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite ont été évalués sur la base des hypothèses suivantes :

- Les taux utilisés pour cette évaluation actuariale sont fondés sur ceux des obligations AA en euros à plus de dix ans à la date d'évaluation,
- Les impératifs liés à l'augmentation prévisible de l'âge légal de départ en retraite ont été intégrés (Age estimé de départ en retraite fixé à 65 ans pour l'ensemble du personnel.),
- Les taux de turn-over utilisés sont ceux faisant actuellement foi pour les statistiques d' ICTS FRANCE,
- Méthode de calcul : Méthode rétrospective en droits accumulés avec projection salariale.
- Répartition des droits sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés depuis la date d'embauche jusqu'à la date de départ en retraite (C.f norme IAS-19 version 05/2002).

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions	933 230					933 230
TOTAL	933 230					933 230

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ENGAGEMENTS REÇUS

Néant au 31/12/2021.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Néant au 31/12/2021.

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 13 972 euros.

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel sur l'année 2021 : 1 019 salariés + 4 apprentis

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	1023.00	803.00
Ingénieurs et cadres	22.00	20.00
Agents de maîtrise	142.00	124.00
Employés et techniciens	855.00	659.00
Ouvriers		
Apprentis	4.00	
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
PRESTATIONS DE SECURITE	44 126 099	31 930	44 158 029
PRESTATIONS AUX SOCIETES DU GROUPE	1 127 246		1 127 246
Chiffre d'affaires	45 253 345	31 930	45 285 275

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	646 517	685 278	181 139	465 378
RÉSULTAT FINANCIER	4 661	4 947	1 360	3 301
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-65 464	-59 501	-16 363	-49 101
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-130 368			-130 368

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

Compte tenu des réintégrations et déductions opérées au plan fiscal , le résultat fiscal de l'exercice 2021 de la société ressort bénéficiaire de 630 725 euros.

Ce résultat a été pris en compte au sein du résultat d'ensemble des sociétés intégrées du groupe fiscal au 31/12/2021.

COMMENTAIRE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

- INFORMATIONS AYANT TRAIT A L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE DURANT L'EXERCICE 2022 :

Aux incertitudes concernant les activités et les résultats futurs de la SAS C.E.S.G liées à la crise sanitaire du COVID-19 durant l'exercice 2021, ont succédé celles découlant des conséquences économiques inhérentes au conflit militaire né en UKRAINE, ayant débuté au cours du premier semestre 2022.

Bien que peu impactée par cet événement à ce stade, la société suit toutefois l'évolution de la situation avec attention afin d'en limiter l'impact financier en ce qui la concerne.

La performance du prochain exercice pourrait être affectée en fonction du calendrier et de la forme que prendra l'évolution du trafic aérien tant sur le plan national que mondial ainsi que celle des activités annexes qui s'y rattachent .

La Direction de la Société estime toutefois que la SAS C.E.S.G dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités durant au moins douze mois et qu'il n'y a pas à ce stade, d'incertitudes importantes ayant trait à la continuation desdites activités.

CESG SAS – CONSULTANTS EUROPEENS EN SECURITE GENERALE

Société par actions simplifiée au capital de 272 630 €

Siège social : 21 rue La Boétie – 75 008 PARIS

428 610 208 RCS PARIS

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS SOUMISES A L'ASSOCIE UNIQUE LE 29 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juin,

ICTS France SAS, société par actions simplifiée au capital de 490 900 €, ayant son siège social à Tremblay-en-France (93290), 1, rue de la Haye, Roissy Pôle Immeuble le Dôme, Roissy Charles de Gaulle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 341 429 488, représentée par son Directeur général, Monsieur Jean-Baptiste THELOT,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société, a, sur l'ordre du jour suivant ;

- rapport de gestion du président et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- approbation desdits comptes annuels,
- affectation du résultat,
- quitus au président en fonction au cours de l'exercice,
- décharge de sa mission au commissaire aux comptes,
- renouvellement des commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- pouvoir pour les formalités.

Pris les décisions ci-après :

PREMIERE DECISION

approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associé unique, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion du président, sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

approuve ces rapports, le bilan et les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un bénéfice de 289 210 € ainsi que les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associé unique approuve expressément le montant des dépenses non déductibles fiscalement figurant dans les charges de l'exercice pour 2 439 €.

DEUXIEME DECISION

approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce

L'associé unique approuve la mention des conventions réglementées relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce en annexe aux présentes.

TROISIEME DECISION*affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021*

L'associé unique approuve la détermination du bénéfice distribuable soumis par le président, soit :

bénéfice de l'exercice.....	289 210 €
Report à nouveau.....	1 147 888 €

Solde du nouveau report à nouveau :.....	1 437 098 €
--	-------------

et décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

à l'associé Unique à Titre de dividendes :	500 000 €
Le solde au poste report à nouveau	937 098 €

Total égal au bénéfice distribuable	1 437 098 €
-------------------------------------	-------------

L'associé unique prend acte, conformément à la loi que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

exercice	dividendes	éligible à la réfaction fiscale	non éligible à la réfaction fiscale
31.12.2020	0 €	0 €	0 €
31.12.2019	0€	0 €	0 €
31.12.2018	300 000,00 €	300 000,00 €	0 €

QUATRIEME DECISION*quitus au président*

L'associé unique donne au président en fonction pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

CINQUIEME DECISION*décharge de sa mission au commissaire aux comptes*

L'associé unique donne au commissaire aux comptes décharge de l'accomplissement de sa mission pendant ce même exercice 2021.

SIXIEME DECISION*Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire*

L'associé unique constatant que le mandat du commissaire aux comptes titulaire, le cabinet RSM PARIS, (792 111 783 RCS PARIS), arrive à expiration, décide de nommer en remplacement le cabinet KPMG dont le siège social est situé Tour EQHO 2 avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex,

immatriculé au RCS de Nanterre sous le numéro 775 726 417 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale qui clôturera les comptes de l'exercice 2027.

SEPTIEME DECISION

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant

L'assemblée générale, constatant que le mandat du commissaire aux comptes suppléant, le cabinet Corevise, arrive à expiration, décide de ne pas procéder à son renouvellement conformément à l'article L 823-1 du Code de Commerce.

DERNIERE DECISION

pouvoirs pour les formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer tous dépôts et formalités prévus par la loi.

DocuSigned by:

7472A1D878F7448...

L'Associé Unique
ICTS France SAS
Représentée par Jean-Baptiste THELOT

ANNEXE

Conventions réglementées relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce
intervenues au cours de l'exercice clos le 31.12.2021

NEANT